

L214.MAG

ENQUÊTE

La cruauté à prix
E.Leclerc

CAMPAGNE

Sauver 600 millions
d'animaux en 2030

POLITIQUE

L'Europe va-t-elle
se dégonfler ?

JUSTICE

L'État condamné pour
son inaction

Enquête immersive à l'abattoir de Charlieu

ENQUÊTE | Fin avril, L214 a dévoilé une nouvelle enquête, dans l'abattoir public multi-espèces de Charlieu, dans la Loire. Une plongée au cœur de la cruauté.

Des moutons découpés vivants, des vaches frappées, des cochons mal étourdis... Pendant deux semaines, des caméras placées dans les zones les plus secrètes de l'abattoir de Charlieu ont filmé l'indicible. Avec pour la première fois, des plans au sol, à hauteur d'animal. Cette perspective inédite révèle la détresse de chacun : regards effrayés, tremblements, tentatives de fuite.

Les images, présentées par l'ancien footballeur international Daniel Bravo, montrent une violence systémique. Bio, Label Rouge, élevages standards : tous sont concernés. La viande issue de cet abattoir alimente les boucheries locales, mais aussi des crèches et des cantines scolaires.

Nous avons porté plainte auprès du tribunal judiciaire de Roanne pour sévices graves, actes de cruauté et mauvais

traitements. Une vidéo de 4 h 30 d'infractions a été remise à la justice. Bonne nouvelle : une enquête judiciaire est en cours.

La préfecture, elle, a refusé de fermer l'abattoir et suspendu un salarié, qui sert de bouc-émissaire. Une réponse largement insuffisante. Nous avons organisé un rassemblement devant la préfecture de Saint-Étienne pour remettre la pétition, qui a recueilli près de 60 000 signatures en 48 h, et protester contre ces décisions. Les services vétérinaires, présents chaque jour, ont laissé faire. L214 entame un recours contre l'État pour manquement à sa mission de contrôle.

C'est le troisième abattoir de la région Auvergne-Rhône-Alpes épinglé depuis novembre. Nous demandons un audit complet des abattoirs de la région. ●



Le billet
par **Brigitte Gothière**

“ Nous lançons une campagne inédite à la hauteur de l’urgence et de notre vision : réduire de moitié, d’ici 2030, le nombre d’animaux tués pour l’alimentation française. Cet objectif n’est pas celui de L214 : c’est celui que devraient porter les responsables politiques et les entreprises de l’agroalimentaire, c’est celui que nous devons les convaincre de porter. Il est ambitieux, il doit nous guider. Il incarne notre volonté d’agir avec détermination, sans renoncer à notre idéal. Cette campagne s’appuie sur des données solides, expose les rouages d’un système verrouillé et propose des leviers concrets pour engager la transformation de notre modèle agricole et alimentaire. Elle doit désormais vivre dans le débat public, à travers de nos mobilisations, des médias et des réseaux sociaux, à travers tout ce qui fait la force de notre mouvement. C’est une invitation à rêver plus grand, à agir plus fort, à construire ensemble un avenir libéré de la violence faite aux animaux. Nous avons cinq ans. Tout commence maintenant. ”

L214 fait condamner l’État pour son inaction

JUSTICE | La justice reconnaît la responsabilité de l’État dans son laisser-faire face aux pratiques illégales d’un élevage de cochons lié à la marque Herta. Une victoire importante pour les animaux.

Le tribunal de Clermont-Ferrand a récemment condamné l’État pour l’incapacité de ses services vétérinaires à mettre un terme aux mauvais traitements subis par 8 000 cochons au GAEC du Rover dans l’Allier. Dès 2020, nos enquêtes avaient relevé des infractions graves : coupe des queues systématique, absence d’eau à disposition, caillebotis trop ajourés dans lesquels les porcelets se coinçaient les pattes et agonisaient lentement...

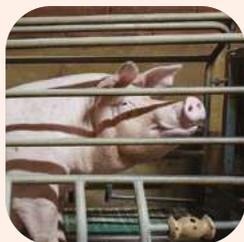
Un signal fort à destination de l’État
Le tribunal a rappelé que les contrôles réguliers sont une obligation, en particulier pour les élevages intensifs, plus exposés aux risques. Pour faire respecter la réglementation et épargner aux animaux des souffrances inutiles, l’État ne peut plus se retrancher derrière son objectif dérisoire de contrôler 1 % des élevages par an. ●

↪ En bref...



Ceci n’est pas un poisson

Avec humour, nous avons interpellé 21 villes qui servent parfois du poisson dans les repas végétariens de leurs cantines scolaires, pour leur rappeler que les poissons sont des animaux sensibles : ils ne peuvent pas être associés à des repas végétariens ni considérés comme des alternatives à la viande.



E.Leclerc tente de censurer L214

Après nos actions devant ses magasins, E.Leclerc nous a mis demeure et exige la suppression de son nom dans nos communications et la cessation de nos actions de sensibilisation. Ce n’est pas dans nos intentions ! Nous invitons plutôt E.Leclerc à reprendre le dialogue sur les conditions d’élevage des cochons.



Denkavit : retour des images d’enquête

En 2022, le tribunal judiciaire de Saumur avait condamné L214 à retirer toutes les vidéos et photos de l’enquête sur un élevage de veaux de la société Denkavit. Nous avons aussitôt fait appel. La Cour d’appel a enfin rendu son jugement, favorable à L214 : toutes les images sont de nouveau en ligne !



Fermes-usines de saumons

Une proposition de loi transpartisane a été déposée à l’Assemblée nationale, demandant à instaurer un moratoire de dix ans sur les fermes-usines de saumons à terre, alors que plusieurs projets de ces élevages ultra-intensifs sont actuellement à l’étude en France. Espérons qu’elle aboutira !



10 scandales, 0 engagement : c'est ça, la cruauté à prix E.Leclerc !

ENQUÊTE | En mars 2025, L214 publiait une enquête révélant la souffrance des cochons dans 8 élevages fournissant E.Leclerc. En un an, ce sont donc 10 élevages liés à E.Leclerc qui ont été épinglés pour leurs pratiques cruelles. 10 élevages, pour 10 scandales.

Les images révélées par L214 en mars donnaient une impression de déjà vu. Encore une fois, des cochons confrontés aux pratiques les plus cruelles : des porcelets mutilés, éloignés de leurs mères encagées ; des animaux blessés laissés sans soin, d'autres déjà morts, abandonnés au milieu de leurs congénères. Et, encore une fois, des hangars sordides et insalubres, qui fournissent un même client : les supermarchés E.Leclerc. Cette enquête n'en est pas moins exceptionnelle : en effet, c'est la toute première fois que L214 montre 8 élevages différents dans une même vidéo. Une manière de prouver que ces méthodes brutales, et parfois illégales, ne sont pas des cas isolés. Aujourd'hui, la cruauté fait partie du système E.Leclerc.

Défendre (vraiment !) ce qui compte pour nous

« Défendre ce qui compte pour vous » : c'est le slogan bien connu de E.Leclerc. Et nous étions présents pour rappeler à la chaîne que ce qui compte pour nous, ce sont les animaux ! Non seulement L214 a porté plainte contre ces 8 élevages, mais ses bénévoles étaient devant 38 supermarchés E.Leclerc pour informer la clientèle. Indignées, de nombreuses personnes ont affiché un panneau « Pas d'accord avec E.Leclerc sur les conditions d'élevage des cochons » sur leur caddie. Merci à elles d'avoir rejoint notre combat ! ●



DÉJÀ 10 ENGAGEMENTS À RESPECTER LE PIG MINIMUM STANDARDS !

Heureusement, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à refuser ces pratiques d'un autre âge. Ainsi, 10 enseignes se sont déjà engagées à adopter les critères du Pig Minimum Standards. Et ce n'est qu'un début !



QU'EST-CE QUE LE PIG MINIMUM STANDARDS ?

Soutenu par plusieurs associations en France et en Europe, le Pig Minimum Standards est un référentiel comprenant 9 critères liés aux conditions d'élevage et d'abattage des cochons, qui demande notamment de :

- bannir toutes les mutilations, le claquage des porcelets et les cages,
- mettre en place des enrichissements (comme de la paille),
- réduire les densités,
- refuser les méthodes d'étourdissement impliquant une haute concentration de CO₂.

Abattoir de l'horreur dans le Rhône

ENQUÊTE | Fin janvier, L214 a dévoilé une nouvelle enquête accablante sur l'abattoir Rhône Ouest près de Lyon. Une suspension partielle a été ordonnée et des travaux lancés dans l'urgence.



Les images révèlent l'innommable : des vaches, des cochons et des moutons y sont tués dans des conditions atroces.

Nous avons porté plainte pour cruauté et mauvais traitements, et remis à la justice 5 h 30 de vidéos, documentant ces sévices graves. Le procureur a ouvert une enquête judiciaire.

Notre demande de fermeture de cet établissement a été appuyée par près de 100 000 signataires. Suite à notre révélation, l'abattage des cochons a été suspendu, mais celui des vaches et des moutons s'est malheureusement poursuivi.

Le scandale, largement relayé par les médias avec plus d'une centaine d'articles dans la presse et de reportages télé ou radio, a forcé le département à réagir. Grâce à cette couverture médiatique, des témoignages inédits nous sont parvenus, confirmant que les infractions identifiées existaient depuis des années.

Plainte contre l'État

Face à l'inaction des services vétérinaires, pourtant présents chaque jour d'abattage, nous avons attaqué l'État pour manquement à sa mission de contrôle. Une mobilisation a été organisée devant la préfecture du Rhône, où la pétition a été remise. Nous demandons à la ministre de l'Agriculture un audit généralisé de tous les abattoirs français et la publication des rapports d'inspection. L'omerta doit cesser. ●

➔ Voir l'enquête et signer la pétition : L214.com/abattoir-rhone-ouest

Sauver 600 millions d'animaux en 2030 : une nouvelle campagne ambitieuse

CAMPAGNE | Épargner les vies de 600 millions d'animaux par an en s'appuyant sur l'éthique, la science, la santé et... le bon sens : c'est le pari immense que nous faisons pour 2030 à travers une vaste campagne phare pour les cinq prochaines années. Pourquoi ? Comment ? On vous explique tout !

En France, chaque jour, plus de 3 millions d'animaux terrestres sont abattus pour notre alimentation, sans compter des millions de poissons. Derrière ces chiffres vertigineux, les conditions de vie et de mise à mort de ces animaux sont souvent misérables, et méconnues de la plupart des gens.

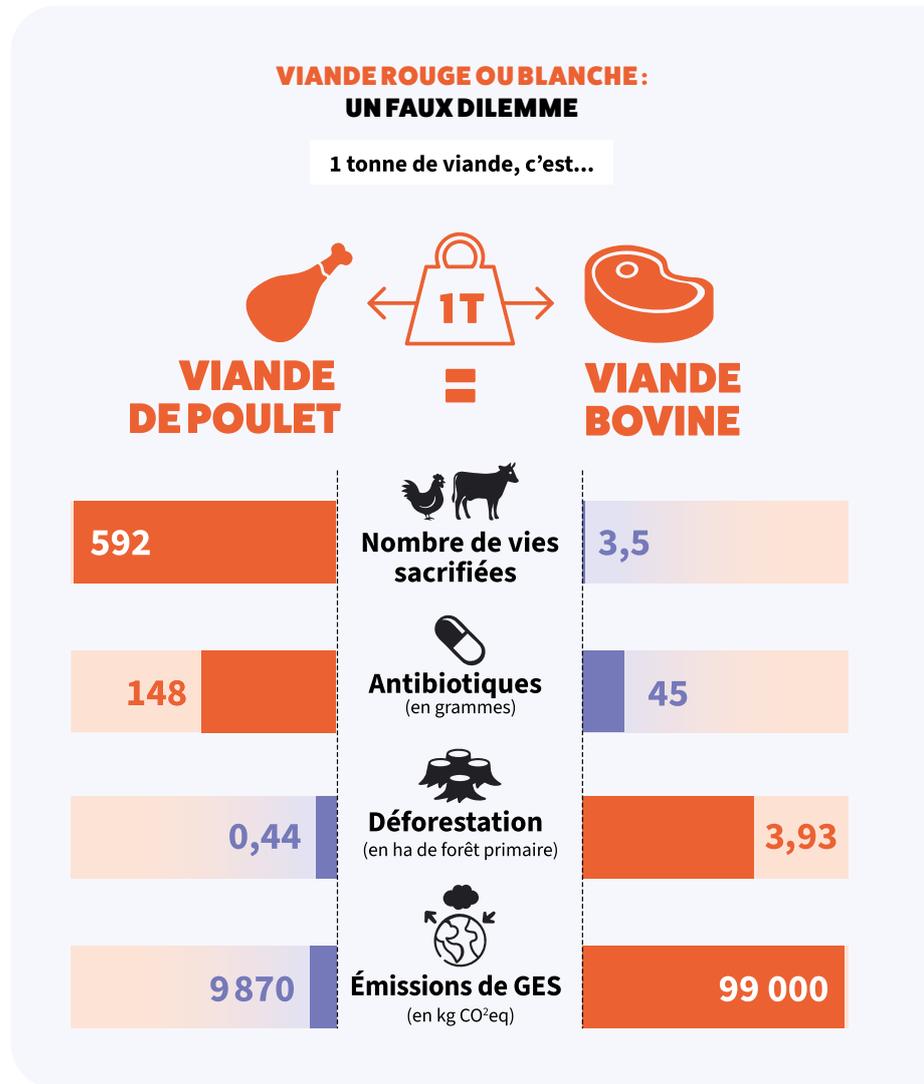
Pourtant, la loi reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles : ils éprouvent des sensations et ressentent des émotions, tout comme nous. Le traitement des animaux dans les élevages, les abattoirs et les pêcheries soulève de nombreuses questions éthiques : où est la prise en compte de leurs intérêts à vivre et à ne pas souffrir ?

Par ailleurs, se fondant sur de nombreux rapports scientifiques, des institutions internationales s'alarment des conséquences catastrophiques que la production et la consommation de viande et de produits animaux peuvent avoir sur le réchauffement climatique, la biodiversité, l'aggravation de la faim dans le monde et notre propre santé. Dans les assiettes françaises, par exemple, les produits de l'élevage et de la pêche représentent 89 % des émissions de gaz à effet de serre. Circonstance doublement aggravante : notre niveau de consommation de ces produits dépasse de moitié la moyenne mondiale !

Réduire de 50 % le nombre d'animaux tués pour l'alimentation

L214 défend une société capable de coexister pacifiquement avec les animaux. Cela implique de renoncer à leur mise à mort pour produire viandes, œufs, lait et poissons – des aliments dont nous pouvons aisément nous passer sans compromettre notre santé, notre plaisir de manger ou nos moments de convivialité.

Nous avons conscience des transformations majeures qu'exige un tel changement. Nous proposons donc un objectif



intermédiaire, consensuel et atteignable : réduire de moitié, d'ici 2030, le nombre d'animaux élevés, abattus ou pêchés pour l'alimentation française. Cet objectif permet déjà de limiter les pratiques les plus délétères (élevage intensif et pisciculture), et de diminuer significativement le nombre d'animaux tués.

Et quelle aubaine ! Cette proposition répond par ailleurs à de nombreux autres enjeux contemporains cruciaux : sécurité alimentaire, protection de l'environnement, santé publique, biodiversité et solidarité internationale. Les recommandations de réduction basées sur des considérations environnementales, de prise en compte des limites planétaires ou de santé publique recommandent des baisses allant jusqu'à 90 % pour la consommation de viandes,

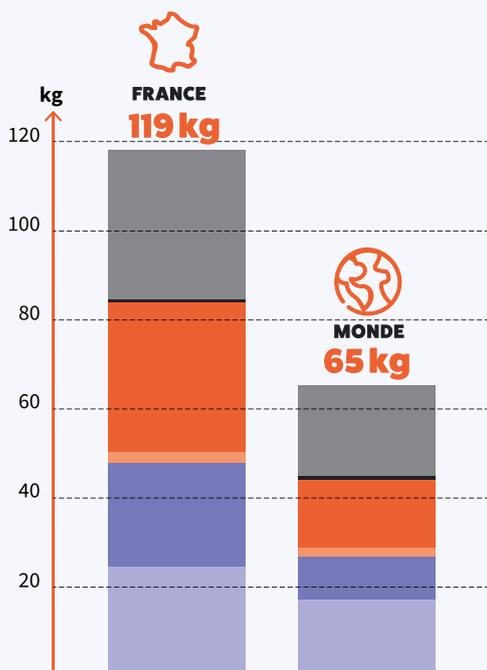
“ Réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour la consommation peut rendre notre agriculture indépendante des importations, préserver nos paysages, améliorer les finances publiques, les revenus des agriculteurs et la santé des Français et des Françaises. ”

UNE GROSSE CONSOMMATION DE VIANDE ET POISSONS EN FRANCE

Consommation individuelle moyenne en 2022

Près du double de la moyenne mondiale

Volaille Bœuf Ovin caprin Porcin
Autres viandes Poissons et fruits de mer



LE VRAI PRIX DE LA VIANDE ET DU POISSON



2X PLUS

de gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère par les produits d'origine animale¹ que par les aliments d'origine végétale



5X PLUS

d'eau nécessaire pour produire 1kg de protéines animales que pour 1 kg de protéines végétales



9 800 MILLIARDS DE \$

de coûts cachés sur la santé et l'environnement liés à la production de produits d'origine animale dans le monde



3 À 4 X PLUS

de surfaces agricoles accaparées pour une alimentation carnée que pour une alimentation végétale

(1) Source : FAOSTAT, 2022, Bilans alimentaires

60 % pour la consommation de lait et de poissons, et 50 % pour celles d'œufs.

20 mesures pour transformer l'agriculture et l'alimentation

Réduire de moitié le nombre d'animaux tués n'est pas une utopie. C'est un impératif à la fois éthique, environnemental, géostratégique, social et sanitaire. Cet objectif, ambitieux mais atteignable, repose sur un large consensus scientifique et s'aligne avec les scénarios de transition proposés au regard des enjeux contemporains par de nombreuses instances indépendantes.

Nous demandons à l'État d'adopter des mesures ambitieuses : moratoire sur les élevages sans accès au plein air, réglementation des publicités pour les produits animaux, soutien aux filières végétales,

menus végétariens en restauration collective...

Les entreprises doivent aussi adapter leur offre pour accompagner la transition alimentaire. Les supermarchés par exemple doivent réduire les mètres linéaires dédiés aux produits d'origine animale, ou encore garantir qu'à produit comparable, au moins une option végétale soit moins chère que ses équivalents contenant des protéines d'origine animale. Nous détaillons dans notre rapport 20 mesures concrètes applicables dès maintenant. •



À partir du 10 juin, découvrez cette campagne, notre rapport scientifique et sa synthèse pour savoir comment l'industrie de la viande verrouille le système – et comment en sortir.

Avec vous, nous pouvons sauver ensemble plus de 600 millions d'animaux chaque année et bien plus encore ! Il n'y a jamais eu de meilleur moment pour agir, rejoindre un groupe local, partager nos publications ou pétitions pour les animaux.

➔ <http://le-sauvetage-du-siecle.fr>

Déméter : une menace pour nos libertés fondamentales

JUSTICE | Plus de 120 ONG et personnalités demandent la dissolution de la cellule Déméter et soutiennent la démarche de L214 devant la CEDH.

Depuis 2019, la cellule Déméter surveille associations et activistes critiquant l'agriculture industrielle. Ce dispositif, conçu avec la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs, n'a pas pour objectif de prévenir les infractions contre les agriculteurs, mais d'entraver toute contestation du modèle dominant. Le 7 novembre, le Conseil d'État a validé son existence, malgré son impact sur la liberté d'expression et d'association. Interrogatoire à domicile d'activistes, réunions infiltrées, pressions policières : l'État criminalise les opinions pour freiner le débat public. Ayant épuisé tous les recours en France, nous avons engagé un recours devant la Cour européenne des droits de l'Homme pour défendre nos libertés. Plus de 120 ONG et personnalités demandent dans *Le Monde* la dissolution immédiate de Déméter et soutiennent notre démarche auprès de la CEDH. •

➔ Lire la tribune : bit.ly/tribune-demeter

Lidl : « Bien-être animal + »... en toute tromperie

ENQUÊTE | Lidl trahi par sa propre publicité : une enquête en open source dévoile la vérité sur deux élevages de son programme « Bien-être animal + ».

Grâce à une méthode d'investigation basée sur la collecte et l'analyse d'informations publiques, L214 a révélé que l'élevage de cochons sarthois mis en avant par Lidl dans sa campagne « Bien-être animal + » viole des mesures fondamentales de la réglementation. Un autre élevage de cochons du Finistère, « Lauréat » de ce programme présente des pratiques encore plus préoccupantes : mutilations, cochons à l'agonie, claquage de porcelets, insalubrité. Nous avons déposé plainte contre les deux élevages et contre Lidl pour mauvais traitement et tromperie du consommateur. Nous demandons à Lidl de s'engager sur les critères du Pig Minimum Standards. •

➔ l214.com/bien-etre-animal-lidl

« Bien-être animal » : l'Europe va-t-elle se dégonfler ?

EUROPE | Le 11 février dernier, dix organisations européennes de défense des animaux, dont L214, se sont réunies devant le Parlement européen à Strasbourg pour dénoncer l'abandon des engagements de l'Union européenne en matière de défense des animaux.



Sous le slogan « Don't Chicken Out » (« Ne vous dégonflez pas »), nous avons mis en scène un vote fictif avec des militantes et militants déguisés en poulets, appelant à une réforme ambitieuse de la législation sur la défense des animaux utilisés en élevage.

Cette action symbolique visait à appeler les institutions européennes à ne pas trahir les promesses faites en 2020 dans le cadre de la stratégie « Farm to Fork ». La Commission s'était engagée à réviser l'intégralité de la législation encadrant ce que l'on peut faire subir aux animaux en Europe. Cette révision prévoyait notamment la fin de l'élevage en cage pour des millions d'animaux d'ici 2027. Malheureusement, sous la pression des lobbies de l'élevage intensif, ces engagements ont été largement abandonnés, perpétuant une législation datée et très insuffisante.

Issues de divers pays européens, les associations ont uni leurs voix pour appeler les parlementaires à ne pas céder aux influences des lobbies, et à adopter des mesures concrètes en faveur des animaux élevés pour la consommation dans l'Union européenne. Le soutien citoyen à des mesures pour limiter le pire de ce qu'on fait subir aux animaux est très fort dans toute l'UE. •



L214 révèle son palmarès des villes engagées pour les animaux !

UNE VILLE POUR LES ANIMAUX |

Comme chaque année, L214 a publié son classement Une ville pour les animaux, évaluant 132 communes sur leurs politiques en faveur du bien-être animal à partir de 20 critères. Grenoble arrive en tête (97%), suivie de Strasbourg et Lyon (77%).

Ce classement a pour objectif de créer une émulation entre les grandes villes pour les inciter à implémenter des mesures favorables aux animaux. Ses critères permettent de repérer et d'actionner les leviers d'une politique publique plus responsable vis-à-vis d'eux. Les mesures à adopter concernent aussi bien la végétalisation de l'alimentation que la prise en compte des animaux vivant en ville. Elles évaluent par exemple la mise en place d'une délégation municipale dédiée à la condition animale, la transparence des fourrières, ou encore la présence de critères de bien-être animal dans les marchés publics. D'autres mesures s'intéressent aux politiques de stérilisation des chats errants et aux alternatives à l'abattage des pigeons.

Parmi les initiatives remarquées cette année : Grenoble, Rouen et Vénissieux ont participé au Veganuary, sensibilisant les habitants aux bénéfices d'une alimentation végétale. Grenoble et Carrières-sous-Poissy ont instauré des chartes incitant les restaurateurs à proposer davantage d'alternatives végétales, tandis que Pessac, Clermont-Ferrand, Nantes, Mulhouse, Metz, Lille et Montreuil ont proscrit le foie gras de leurs réceptions officielles.

De nombreuses villes doivent encore progresser pour répondre aux enjeux éthiques et climatiques. Et votre ville, est-elle engagée ? ●

➔ *En savoir plus :*
politique-animaux.fr/villes



Poké bowls aux poivrons marinés

INGRÉDIENTS

Poivrons

- 2 poivrons rouges
- 3 càs de sauce soja
- 3 càs d'huile au goût neutre
- 2 càc d'algues en paillettes
- 2 càs de sirop d'érable ou d'agave
- Le jus de ½ citron

Pour le reste du bol, selon vos goûts

- Riz cuit pour 4 personnes
- Crudités : concombre, tomates cerises...
- Mangue ou pêche
- Edamame
- Le jus d'un citron
- Persil, oignons nouveaux, graines de sésame, algues en paillettes...

PRÉPARATION

1. Peler 2 poivrons rouges à l'éplucheur-légume, puis les couper en lamelles. Les cuire à la vapeur pendant 15 à 20 min.
2. Pendant ce temps, préparer la marinade en mélangeant les algues en paillettes, la sauce soja, le sirop d'érable, l'huile neutre, le jus de citron et le sel.
3. Ajouter les lamelles de poivron et mettre au frais au moins 30 min (idéalement une nuit).
4. Dresser les poké bowls avec le riz froid, les poivrons marinés, les crudités, les tranches de fruit et les accompagnements de votre choix. Ajouter le jus d'un citron avant de servir.

Retrouvez-nous sur nos sites web...

L214.com • politique-animaux.com • education.L214.com •
vegan-pratique.fr • viande.info

... et nos réseaux sociaux

Facebook Instagram TikTok X YouTube LinkedIn

Réalisation de ce numéro : l'équipe de L214 / Directeur de publication : Antoine Comiti, président de L214 / Maquette : Abdel Halim Rouji / Contact : L214.com/contact / Impression : Imprimerie Clément - clementimprimeurs.fr - Imprimé sur papier Cyclus 80 gr recyclé 100% - Papier FSC (FSC C101533) / Crédits photos : L214, sauf p. 8 : Alamy, Insolente Veggie / Association L214 adresse postale : association L214 CS20317 - 69363 Lyon 08 Cedex / ISSN : 2110-1280 / Dépôt légal : à parution / Prochain numéro : octobre 2025.



Il est engagé
Julien Doré

Saviez-vous que Julien Doré est devenu végétarien en 2013 ? Influencé par les écrits de Pierre Rabhi et le livre *Faut-il manger les animaux* de Jonathan Safran Foer, le chanteur a choisi de ne plus manger les animaux. Dans une interview pour *Les Inrockuptibles*, il a déclaré :

“ Peu importe ce à quoi on croit, on est tous des animaux. Et la plupart des animaux que l'on mange ont les mêmes capacités cognitives que nous : la souffrance, la mémoire... L'industrialisation de la mort animale me choque. ”

Mauvaises pratiques dans un élevage de cochons du Finistère

vu par Insolente Veggie

MAUVAISES PRATIQUES
DANS UN ÉLEVAGE DE
COCHONS DU FINISTÈRE
LAURÉAT DU

✿ BIEN-ÊTRE ANIMAL ✿
SELON LIDL



MUTILATIONS !



CLAQUAGE DES PORCELETS !



ENNUI PAR ABSENCE D'ENRICHISSEMENT DU MILIEU !



ET MÊME DES COCHONS À L'AGONIE !



ON PORTE PLAÎNTE !



insolente-veggie.com

SOUTENIR L214 PAR UN DON

Vos dons font nos actions ! Merci de nous aider à agir pour les animaux.

Je soutiens L214 par un don :

30€ 60€ 120€

Avec ce don, je deviens membre de L214 ou je prolonge mon adhésion.

Je retourne ce bulletin accompagné de mon chèque à l'ordre de L214 à l'adresse :



Association L214 - CS20317
69 363 Lyon 08 Cedex

Plus rapide, je fais mon don sécurisé sur don.L214.com ou en flashant ce QR code.

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

MES COORDONNÉES

Prénom: Nom:

Adresse:

.....

Code postal: Ville:

Courriel:

Téléphone:

Réduction d'impôt: si vous êtes imposable en France, 66 % de vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un don de 50 € vous revient à 17 € après déduction fiscale. Les reçus fiscaux sont envoyés en mars de l'année suivant le don.